



Déploiement de la fibre optique à La Falaise



Yvelines
Le Département



Yvelines Fibre

Contexte

En 2017, près de 8 français sur 10 utilisent Internet tous les jours d'après l'étude annuelle Médiamétrie. Streaming de films et de musique, internet mobile, jeux-vidéos mais aussi visio-conférence ou encore objets connectés... Au quotidien nos usages numériques, que l'on soit à domicile, au travail ou même en déplacement se multiplient et les besoins de débits vont croissants. Pour profiter pleinement de ces services et des futures innovations à venir dans de nombreux domaines (éducation, santé etc.), le déploiement de réseaux numériques efficaces et durables est primordial. Afin de répondre aux besoins et aux enjeux d'attractivité de ses territoires, les Yvelines ont mis en place une politique d'aménagement numérique ambitieuse pour le développement d'un réseau de fibre optique FttH (*Fiber to the Home*), permettant l'accès à Internet Très Haut Débit pour tous les particuliers et les entreprises du département d'ici fin 2020.

Le projet Yvelines Fibre

Au terme d'une procédure de mise en concurrence, au cours de laquelle plusieurs offres successives ont été déposées, le projet de TDF a été retenu par la collectivité pour fournir, la fibre aux territoires peu denses, situés principalement en zone rurale, du département des Yvelines (78).

La collectivité et le Syndicat Mixte Ouvert Yvelines Numériques ont reconnu en TDF à travers sa filiale Yvelines Fibre un acteur industriel fiable offrant des garanties financières solides pour déployer rapidement la fibre sur le territoire rural. Le déploiement de la fibre est attendu par l'ensemble des habitants avec grande impatience. Elle permettra le développement de nombreux services à destination du grand public, des entreprises et de la collectivité. C'est une opportunité de développement importante pour les zones rurales des Yvelines.

Les étapes du déploiement

1. La phase d'étude

Avant de réaliser les travaux sur la voie publique et d'installer les infrastructures du réseau, l'opérateur Yvelines Fibre réalise une série d'études préalables pour :

- ▶ Contrôler l'état des infrastructures existantes qui seront utilisées pour le déploiement de la fibre
- ▶ Dimensionner la taille des câbles, les équipements à déployer ainsi que les travaux de génie civil à réaliser

2. La phase de travaux

Le déploiement du réseau de fibre optique commence par l'installation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO). Ces sites techniques sont le point de départ des câbles, destinés à couvrir un ensemble de communes dans un rayon de 10km. Au total, Yvelines Fibre prévoit d'installer 14 NRO pour permettre le raccordement de 110 000 foyers du département au réseau de fibre optique.

La commune de La Falaise est rattachée au NRO de Gargenville. Ce NRO permettra ainsi à Yvelines Fibre de raccorder à la fibre les **17400** foyers et entreprises des **17** communes qu'il alimente.

Par ailleurs, des armoires de rue (Point de Mutualisation) sont installées sur le domaine public. Elles permettent de desservir en fibre optique entre 300 à 500 logements.

Un fois ces points techniques installés, les câbles optiques peuvent être déployés. Dans la majorité des cas, les infrastructures existantes sont privilégiées sous voirie.

Sur la commune de La Falaise, 1 Point de Mutualisation va être installé au cours du 2ème trimestre 2018. Les travaux de voirie et le tirage de la fibre optique se dérouleront au cours du 1er semestre 2018.

Le réseau est déployé au plus près des habitations, en fonction des infrastructures existantes. Le branchement pourra se situer soit sous voirie soit sur un poteau électrique.

3. La phase de raccordement au domicile

Le raccordement final, depuis le point de branchement jusqu'au domicile est effectué lors de la souscription d'un abonnement auprès d'un opérateur de services : en effet, Yvelines Fibre est l'opérateur d'infrastructures qui déploie le réseau et ne commercialise pas directement des offres d'accès internet aux utilisateurs finaux.

Une fois déployé, ce réseau ouvert et neutre permet à tous les fournisseurs d'accès Internet (FAI) du marché de l'utiliser pour proposer des offres de services télécoms à destination des particuliers ou des entreprises.

Les FAI sont régulièrement informés de l'avancée des travaux. À noter qu'un délai réglementaire de trois mois minimum doit être observé entre la fin des travaux et l'arrivée des services, afin de permettre une réelle égalité de traitement des opérateurs.

En conséquence, l'ouverture commerciale devrait avoir lieu **courant 2018**, en fonction des opérateurs. À ce jour, Bouygues Telecom a signé un accord avec Yvelines Fibre pour commercialiser ses offres Très Haut Débit. D'autres accords devraient suivre prochainement.

Quels coûts cette installation implique-t-elle ?

Le fibrage de l'immeuble est totalement gratuit pour les habitants. Il nécessite seulement l'accord du propriétaire ou de la copropriété (lors d'une assemblée générale). Les travaux d'installation et de maintenance sont réalisés entièrement à la charge de l'opérateur. Une fois votre immeuble raccordé, le coût de raccordement de votre logement dépendra de la politique tarifaire de chaque opérateur.

Comment la fibre arrive jusqu'à mon domicile ?

Le réseau Yvelines Fibre se déploie sur le domaine public via une infrastructure souterraine ou aérienne, en fonction du génie civil disponible. Dans le cas des pavillons, le réseau s'arrête devant les habitations. Le raccordement final au domicile est effectué lors de la souscription d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet de votre choix.

Dans le cas des immeubles collectifs de plus de quatre logements, la loi impose de signer une convention afin de déployer la fibre en partie privative et de raccorder l'ensemble des logements au domaine public. Cela permet de mutualiser les prises de raccordement et de réduire les travaux à réaliser. Cette convention est également un gage de neutralité pour tous : chaque foyer d'un même immeuble pourra choisir un abonnement avec le FAI de son choix.

Si vous êtes habitant d'un immeuble collectif et que vous souhaitez raccorder votre immeuble au réseau de fibre optique de la commune, rapprochez-vous de votre copropriété et visitez le site internet de l'opérateur : <http://www.yvelinesfibre.fr/infos-pratiques/#glossaire>

Les bénéfices de la fibre optique

Grâce à la fibre optique vous pourrez par exemple :

- Télécharger en quelques secondes vidéos à la demande et morceaux de musique
- Travailler depuis votre domicile et envoyer des pièces jointes et des fichiers volumineux
- Sauvegarder et consulter des fichiers volumineux sur le cloud en quelques minutes
- Regarder simultanément plusieurs chaînes de télévision en Haute Définition.

Restez informés : pour suivre l'avancement du projet près de chez vous et les travaux déployement rendez-vous sur le site internet de l'opérateur : www.yvelinesfibre.fr ou sur les réseaux sociaux Twitter : @YvelinesFibre et Facebook : Yvelines Fibre.

Accueil extra-scolaire 2017/2018



L'accueil de loisirs d'Aulnay-sur-Mauldre ouvrira ses portes pour les vacances d'avril 2018, mais sera fermé le mercredi 9 mai 2018. Retrouvez ci-dessous l'information diffusée par le service Enfance d'Aulnay :



Rue de l'Elizée



Nous vous informons qu'un comptage des véhicules empruntant la rue de l'Elizée est actuellement en cours par la communauté urbaine GPS&O.

Coupages d'électricité le 15 mars 2018

Enedis (ex-ERDF) nous informe de travaux sur le réseau électrique afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle et qu'à cet effet, des coupures de courant sont prévues :

Jeudi 15 mars 2018 entre 13h30 et 15h30 – Rue du Château.



« Les Francos » à La Falaise



THÉÂTRE
DÈS 13 ANS
6€ / 3€

LES FRANÇOS
20 MARS - 7 AVRIL 2018 20^e ÉDITION VALLÉE DE LA SEINE

L'ÉCRITURE EST UN SPORT DE COMBAT
(TEXTES ON THE CITY)
ATELIER D'ÉCRITURE DU THÉÂTRE DU MANTOIS

SAMEDI 24 MARS 20H
SALLE AIGUE FLORE / LA FALAISE

RÉSERVATION
01 30 33 02 26
reservation@theatredumantais.org
LES-FRANCOS.ORG

Pour la 4^{ème} fois, La Falaise reçoit le Festival des Francos, festival de théâtre qui se déroule sur le territoire du Mantois :

le samedi 24 mars 2018 à 20 heures
à la salle Aigue Flore

(dès 13 ans – tarif normal : 6 € - tarif réduit 3 €)

Plus d'information et billetterie en ligne :

<http://www.les-francos.org/lecriture-est-un-sport-de-combat-2/>

L'ÉCRITURE EST UN SPORT DE COMBAT

Un spectacle qui ouvre gaiement les arrières-cuisines de l'écriture ! On vous y fait découvrir les jeux de contraintes, souvent des plus farfelues, que Pérec, Queneau, Calvino et leurs amis de l'OUVROIR de Littérature POTentielle, ont inventés depuis les années 60 pour faire bravement face à l'angoisse paralysante de la page blanche.

Une récréation théâtrale, littéraire et musicale, qui joue avec et sur les mots, avec au menu un mélange savoureux, aussi absurde que jubilatoire, de textes de l'Atelier d'écriture du Théâtre du Mantois et d'auteurs contemporains de l'OULIPO.

Cartes Nationales d'Identité – Passeports



*Congés d'été, préparation des examens, inscriptions de rentrée...
N'attendez pas l'été, renouvelez dès maintenant vos titres d'identité, vous limiterez ainsi les délais d'attente et d'obtention !*

Nous vous rappelons que la mairie La Falaise n'est plus en mesure de délivrer les titres d'identité. Ainsi, les demandes sont dorénavant reçues, quel que soit le domicile du demandeur, dans les communes dotées de station biométrique.

Retrouvez la liste de ces communes sur notre site internet : www.la-falaise.fr

Vous avez également la possibilité d'effectuer depuis votre domicile une pré-demande en ligne disponible sur le site :

www.predemande-cni.ants.gouv.fr

Cette pré-demande en ligne remplacera alors le dossier papier. La carte est ensuite à retirer auprès de la mairie où le demandeur a déposé son dossier.